

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT SIX
Le 06 février 2026 Le 16 février à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Etaient présents :
Le 20 février 2026

En exercice : 27 **Messieurs :** BOUFFARD, FAUDOT, LEBOURGEOIS, LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX, RICHEL, SAINT-MARTIN.

Présents : 20

Votants : *

Absents :

Madame	LOUBET	<i>(excusée pouvoir à S. BOUFFARD)</i>
Madame	MAJDOUBI	
Madame	VIDEAU	<i>(excusée pouvoir à M. ASSELINE)</i>
Monsieur	BRUNEAU	<i>(excusé pouvoir à P. MORTREUX)</i>
Monsieur	DEGUSSEAU	<i>(excusé pouvoir à O. SAINT-MARTIN)</i>
Monsieur	DUTHILLEUL	
Monsieur	SIMON	<i>(excusé pouvoir à X. RICHEL)</i>

Xavier RICHEL est désigné secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Faisant suite au vote du **budget 2026** et considérant le crédit global réservé pour les associations, le Conseil Municipal procède à la répartition et à l'attribution des diverses subventions **aux associations** (brettevillaises ou non) d'un montant global de **436 630 €** (*413 630 € imputés au 65748 pour les associations et 23 000 € imputés au 657363 pour le CCAS*) dont le détail est annexé à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité étant précisé que les Conseillers Municipaux, Présidents ou membres des associations attributaires de subvention, n'ont pas participé aux votes.

(voir annexe ci-joint)*

Date de publication : le **20 février 2026**
 Certifié exact,

Pour extrait conforme,
 En Mairie, **20 février 2026**

Le Maire :

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20260220-20260107-DE
 Date de télétransmission : 20/02/2026
 Date de réception préfecture : 20/02/2026



Patrick LECAPLAIN